

Auxelles-Bas

Le futur tracé du lit du Rhône fait débat

Pour éviter une nouvelle crue comme en 2019, la communauté de communes des Vosges du Sud a commandé une étude afin d'envisager les aménagements futurs. Deux des trois scénarios envisagés de modifier le tracé de la rivière. Le collectif d'habitants Rhône 2050, qui n'en voit pas l'intérêt, a lancé une pétition.

Le Rhône est au cœur des préoccupations des habitants d'Auxelles-Bas comme de la communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS).

Le dossier remonte à 2019, où cette paisible rivière qui prend sa source à Auxelles-Haut, traverse Auxelles-Bas et coule ensuite à Lachapelle-sous-Chaux, a connu une forte crue. Elle a quitté son lit, qui passe entre la forêt et les champs, au lieu-dit les Grands-Prés, en contrebas du village d'Auxelles-Bas. L'inondation a endommagé le chemin communal, en tout-venant, une centaine de mètres plus loin et transformé les pâturages en vaste champ de boue.

340 000 à 405 000 € de travaux

Depuis, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) de la CCVS cherche une solution pour éviter qu'une inondation du même type ne se renouvelle. Trois études de restauration du Rhône ont été réalisées par



Le Rhône coule entre les bois et les champs, à Auxelles-Bas, au niveau des Grands-Prés. Le projet de restauration pourrait le dévier sur 900 mètres. Photo Isabelle Petitlaurent

Suez. Deux envisagent de modifier le lit de la rivière. « Ils prévoient de dévier le Rhône sur une distance allant jusqu'à 900 mètres, en ouvrant l'ancien bras en parallèle du tracé de 1760 et passer au milieu des prés privés », résume Guy Richard, un habitant d'Auxelles-Bas qui a créé le collectif Rhône 2050.

1 425 signatures pour la pétition

Selon les opposants au projet, cette version, qui entraînerait la création d'un nouveau lit pour la rivière, aboutirait à « l'expropriation des propriétaires concernés par les parcelles, principalement des agriculteurs, mais aussi au déplacement du chemin communal. Cela entraînerait des coûts importants

pour pas grand-chose », estime Guy Richard. Il craint aussi que les deux étangs privés, alimentés par le Rhône, s'assèchent et disparaissent.

« Les travaux envisagés seraient colossaux. On parle de 340 000 à 405 000 € selon la solution. Pour quoi faire ? s'indigne-t-il. De grosses inondations, il s'en produit tous les cinq ans. Actuellement, malgré les pluies régulières et fortes, le débit du Rhône est important, mais il reste dans son lit. Le gué existant est inondé, mais les quelques centimètres d'eau n'empêchent pas le passage en voiture. Le gué est submersible, il suffirait de curer la conduite en dessous pour permettre le passage des poissons. »

« Hormis le chemin communal qui a été abîmé en

2019 [deux trous sont toujours visibles, les graviers ayant été entraînés par le courant, NDLR], personne ne s'est plaint de la crue. La troisième étude prévoit de conserver le lit actuel en l'aménageant. Ce serait coûteux, mais moins que de dévier le cours d'eau. Des travaux avaient été faits en amont pour rehausser les berges. Au niveau des prés, le lit est au même niveau que le terrain, creuser la rivière permettrait de réduire les risques », estime le représentant du collectif.

Depuis plusieurs semaines, les pancartes hostiles à la déviation du Rhône s'affichent dans le village et aux alentours. Une pétition qui circule sur le web a recueilli 1 425 signatures.

Réunion publique en vue

Dans un courrier du 26 juin, le président de la CCVS répond au collectif, en lui précisant que les projets de cette ampleur « sont conduits en plusieurs phases » : un diagnostic, puis un « avant-projet dans lequel est élaboré un scénario d'aménagement », avant un « projet pour finaliser le dimensionnement avec les mètres avant d'arriver en phase de travaux ». « Aujourd'hui, nous travaillons à l'avant-projet », précise Jean-Luc Anderhueber, qui laissait alors entendre qu'une réunion publique pourrait être programmée « en septembre ou octobre » pour le présenter.

● Isabelle Petitlaurent

« Remettre le Rhône dans son lit d'origine, pour quoi faire ? »

Le vice-président de la communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS) en charge de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) ne peut que soupirer avec philosophie. « Nous essayons d'avoir un fonctionnement le plus transparent possible. Chaque commune de la CCVS a un ou deux correspondants Gemapi qui sont invités à chaque réunion de la structure. Ce sont des réunions techniques qui permettent de bien comprendre les enjeux, mais on y voit rarement ces correspondants. »

12 km de torrent

Le Territoire de Belfort est très artificialisé, avec des sols peu perméables, les niveaux des rivières et des nappes superficielles dépendent essentiellement des pluies, ce qui rend le territoire sensible aux crues rapides. Quand il

pleut sur la montagne, l'eau dévale les pentes et se concentre dans les lits de rivières qui ont parfois été modifiés par l'homme au siècle dernier.

C'est le cas du Rhône. Ce cours d'eau de 12 km prend sa source vers la Planche-des-Belles-Filles pour rejoindre la Savoureuse à Sermamagny. « Il a été détourné de son lit initial au début du XX^e siècle pour alimenter la création de deux étangs, non conformes. Ce nouveau lit est rectiligne, étroit, et il ne faut pas oublier que le Rhône est un torrent. Ses berges sont très abîmées par endroits. Les crues décennales, selon les spécialistes, deviendront biennales. Ralentir le cours d'eau avec un remeandrage dans son lit d'origine est un projet à l'étude avec Suez qui nous accompagne. Nous avons dû changer de cabinet d'études, attendre une nouvelle équipe, mais des scénarios sont posés

et il ne s'agit pas de lutter seulement contre la submersion d'une route forestière et de trois prairies », explique Jacky Chipaux qui invite les habitants de la CCVS à élargir la problématique.

Renaturer les cours d'eau

« Renaturer le Rhône, c'est le reconnecter avec des zones humides, rétablir sa continuité écologique, lui permettre de reprendre sa place plus lentement et plus largement. Parce qu'on n'est pas à l'abri d'une catastrophe climatique et elle ne se jouera pas ici mais beaucoup plus en aval », ajoute l'élu.

La renaturation de la Saint-Nicolas et de la Savoureuse sont des enjeux qui devraient s'inscrire dans les années à venir dans le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) du bassin-versant hydrographique de l'Allan. Une réunion publique sera



Jacky Chipaux, vice-président de la CCVS, s'occupe de la gestion des milieux aquatique et prévention des inondations (Gemapi). Photo Véronique Olivier

organisée par la CCVS « quand les élus auront tous les éléments en main pour répondre avec justesse aux questions », assure Jacky Chipaux.

● Véronique Olivier